



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 41

13 octobre 1971

LE CANADA RÉCLAME UN SIÈGE À L'ONU POUR LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

“La position du Canada est claire: le Gouvernement qui préside aux destinées de la vaste majorité du peuple chinois doit maintenant occuper ici la place qui lui revient – je veux parler du Gouvernement de la République populaire de Chine” a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, dans un discours à l'Assemblée générale des Nations Unies, le 29 septembre.

En plus de cette question du siège de la Chine à l'ONU, M. Sharp a exprimé les vues du Canada sur les conflits armés la protection de l'environnement, le contrôle des armements et le commerce mondial.

Voici des extraits de ce discours:

...Cette vingt-sixième Assemblée générale inau-

gure un nouveau quart de siècle dans la vie de notre Organisation; elle marquera peut-être, Monsieur le Président, un tournant de notre histoire et le début d'une ère nouvelle, si l'Assemblée se résout sans délai à remettre à la République populaire de Chine le siège de la Chine. La Chine est l'un des membres fondateurs de notre Organisation, et l'un des membres permanents du Conseil de sécurité. La seule question qui se pose à nous est celle de savoir qui doit occuper ce siège. La position du Canada est claire: le Gouvernement qui préside aux destinées de la vaste majorité du peuple chinois doit maintenant occuper ici la place qui lui revient – je veux parler du Gouvernement de la République populaire de Chine. Permettre au Gouvernement de Pékin de siéger à la présente Assemblée et au Conseil de sécurité, c'est admettre à nos conseils le Gouvernement effectif d'un quart de l'humanité.

Le Canada reconnaît le principe de l'universalité de représentation, et souhaite que les états divisés puissent eux aussi se faire entendre officiellement parmi nous. Les principes sont cependant toujours conditionnés par les faits, et avant d'atteindre cet idéal, il faudra surmonter de grandes difficultés d'ordre pratique. En effet, les Nations Unies et les états divisés ne retireraient aucun profit à porter leurs problèmes et leurs conflits particuliers devant une plus large assemblée.

LES CONFLITS ARMÉS

Si on considère le monde d'aujourd'hui, on y voit des conflits armés ou des ferments de conflit armé dans plusieurs parties du monde. Les différends internationaux qui mettent en cause des pays membres, comme c'est le cas au Moyen-Orient, tombent nettement sous la responsabilité des Nations Unies. L'usage veut cependant qu'il en soit autrement lorsque les conflits sont confinés à un seul état. Cela soulève une question que je vais poser et commenter,

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------|---|
| Le Canada réclame un siège à l'ONU pour la République populaire de Chine | 1 |
| Les Moraves de Bethléem | 3 |
| Expériences en matière de revenu garanti | 3 |
| Conférence sur les ressources historiques | 4 |
| La croissance nucléaire du Canada illustrée à Genève | 5 |
| Expositions importantes au Musée du Québec | 5 |
| Réunion sur les bibliothèques du Grand Nord | 6 |
| Le Centre d'information de la Place royale | 6 |
| Conférence sur les maladies des arbres .. | 6 |
| Nouveau comparateur de courant continu | 7 |

mais à laquelle le Canada n'a pas de réponse définitive à proposer: à quel moment un conflit interne implique-t-il un trop grand nombre de nations pour qu'on puisse continuer à le considérer comme tel?

J'ai l'impression que partout dans le monde on s'inquiète de plus en plus de l'avènement de tragédies à propos desquelles la communauté mondiale, représentée aux Nations Unies, ne fait rien. Les pouvoirs dont disposent nos institutions pour résoudre les conflits, soit intérieurs ou internationaux, sont limités par deux réalités: les termes de la Charte et la volonté des pays membres.

Notre Assemblée ne constitue pas une autorité supranationale. A mon avis, le monde n'est pas prêt à accepter une telle autorité, ni aucune autre forme de gouvernement mondial. La plupart des nations du monde, jeunes ou vieilles, ont aujourd'hui des problèmes internes à régler et le Canada ne fait certainement pas exception à la règle. Il se heurte aussi, chez lui, à des difficultés économiques et politiques et il n'est, d'ailleurs, pas le seul à croire que les solutions internes soient la meilleure façon de résoudre les problèmes internes. Il s'agit de savoir quelle est la meilleure façon pour la communauté internationale d'exercer sa responsabilité face à un problème interne dépassant manifestement la compétence du gouvernement en cause. Le seul fait que les nations soient préoccupées par leurs problèmes internes et qu'elles le seront par les questions de souveraineté dans un avenir prévisible n'est pas une excuse pour ne pas tirer le meilleur parti de l'instrument dont nous disposons, les Nations Unies.

L'ONU peut et doit agir promptement et efficacement, comme elle le fait souvent, pour soulager la souffrance humaine et protéger, dans la mesure du possible, les non-combattants innocents qui sont souvent les plus durement atteints. C'est là une fin louable en soi et de telles mesures contribuent parfois à régler un conflit en créant une ambiance plus saine et plus détendue.

* * * *

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Quant au second grand problème universel, la protection et, au besoin, la reconstitution d'un milieu naturel équilibré, l'ONU en a reconnu la portée globale en convoquant une Conférence sur l'environnement, prévue à Stockholm l'an prochain, et organisée par un distingué fonctionnaire canadien, M. Maurice Strong.

Le Canada porte un intérêt spécial aux questions de l'environnement, ne serait-ce que parce que son territoire occupe une part considérable de la surface du globe. Malgré sa vaste étendue et sa population relativement faible, le Canada a son propre problème de pollution. Il subit en outre les effets de la pollution des autres par le bassin des Grands lacs et par les fuites de pétrole qui se produisent au large de ses côtes, pour ne citer que ces deux exemples.

C'est pourquoi le Canada s'inquiète de l'insuffisance du droit international actuel en ce qui concerne la préservation de l'environnement en général, et du milieu marin en particulier.

Le Canada s'efforce de contribuer à la constitution d'un code législatif complet dans ce domaine. Sur le plan national, le Gouvernement canadien a adopté des lois tendant à protéger les pêches contre les déversements et les dépôts de déchets, à prévenir les fléaux écologiques dans les eaux territoriales et les zones de pêche canadiennes, et à préserver l'équilibre délicat de l'environnement arctique. A la vingt-cinquième Assemblée générale, et encore le mois dernier dans une résolution qu'il a proposée, conjointement avec la Norvège, au Comité préparatoire de la troisième Conférence sur le droit de la mer, le Canada a invité les autres états à prendre des mesures semblables, au niveau national, pour prévenir et limiter la pollution du milieu marin, afin de préparer l'élaboration d'accords internationaux complets.

Le Canada, en collaboration avec les autres pays qui ont des responsabilités spéciales dans les eaux arctiques, tente d'obtenir la création d'un régime de traités multilatéraux sur la sécurité de la navigation et la prévention de la pollution.

Toujours sur le plan multilatéral, mais à une échelle plus vaste, le Canada participe activement aux préparatifs de la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, de la Conférence de l'OMCI sur la pollution du milieu marin, et de la troisième Conférence sur le droit de la mer. Ces trois conférences, constituent ensemble une occasion unique dans la mise au point d'un code complet de droit international. La Conférence de Stockholm aura une importance particulière, en aidant les états à faire face au conflit apparent qui oppose la préservation de l'environnement au développement économique.

* * * *

La technologie est aujourd'hui parvenue à un point tel de perfectionnement que l'industrialisation essentielle au développement économique ne perturbe plus outre mesure l'environnement. Les ensembles industriels et résidentiels conformes aux normes de l'écologie ne sont pas nécessairement plus coûteux et moins concurrentiels que les autres. Il suffirait de planifier avec clairvoyance et d'apporter une grande attention aux études techniques et aux considérations écologiques pour réduire à son minimum la pollution à peu ou sans frais supplémentaires. La pollution actuelle de nos Grands lacs provient en grande partie de gaspillage inutile, de déversement dans les eaux de sous-produits encore utilisables et susceptibles d'être récupérés.

Le Gouvernement canadien collabore actuellement avec le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, des États américains et des provinces canadiennes riverains du bassin des Grands lacs en vue d'établir

LES MORAVES DE BETHLÉEM

Il semble au premier abord presque impossible de déceler une quelconque similitude entre les villages côtiers du Labrador et Bethléem, la capitale de l'acier, sise au coeur de la Pennsylvanie industrielle. Le rapport est pourtant très étroit, car Bethléem et plusieurs villages du Labrador furent fondés par les Frères moraves.

Les Frères moraves, (ou plus précisément *Unias Fratrum*), naquirent au début du XV^e siècle. Avant même Martin Luther, ses membres avaient tenté de réformer l'Église catholique.

La secte naquit en Bohême tchécoslovaque vers 1457 et se répandit en Moravie et en Pologne. Les persécutions dont ils furent l'objet n'empêchèrent pas les Moraves d'envoyer des missionnaires aux quatre coins du monde, du Tibet aux Antilles.

Jens Haven, missionnaire morave au Groenland, installa la première mission à Nain, au Labrador, en 1771; il espérait pacifier les Esquimaux de la région qui, vingt ans auparavant, avaient sauvagement et traitreusement assassiné quatre missionnaires moraves et des marins qu'ils avaient attirés à l'anse Davis (*Davis Inlet*).

Puis on implanta d'autres missions à Okak, Hopedale, Hebron, Ramah, Zoar, Kellenek et, en 1896, un village de colons à Makkovik.

D'autres Moraves chassés de leurs foyers d'Europe centrale allèrent s'établir aux États-Unis vers la même époque.

L'un des groupes, attiré par la tolérance religieuse qui régnait en Pennsylvanie, s'y installa pour émigrer par la suite vers l'Ouest où il acheta la grande propriété de 5,000 acres connue sous le nom de Nazareth. Des missionnaires déçus de Georgie se joignirent au groupe et, finalement, leurs frères de religion affluèrent d'Europe par bateaux entiers.

La veille de Noël 1741, on nomma officiellement les nouvelles terres défrichées environnantes Bethléem; l'année suivante, tous les colons de Nazareth y avaient déménagé. On érigea le village de Nain près de Bethléem, mais il fut rapidement abandonné.

Les Moraves, si l'on considère les moeurs du temps, ont été justes envers les Indiens et principalement envers la tribu des *Delawares*. Ils achetaient la terre plutôt que de la prendre, mais on se rend compte qu'ils n'auraient pas accepté le refus.

La communauté et la région prospérèrent, toutes vouées qu'elles étaient à la piété, à une bonne éducation, à un travail incessant sans beaucoup de distractions. L'apogée se situe aux environs de 1783, peu après la Révolution américaine.

Ses visiteurs, hommes d'affaires ou hauts fonctionnaires, considéraient Bethléem comme un bourg important; Benjamin Franklin participa à l'organisation de la défense contre les attaques indiennes.

George Washington s'y rendit, ainsi qu'un autre futur président, John Adams. Le marquis de Lafayette,

blessé à Brandywine, se rétablit de ses blessures à Bethléem. John Hancock et plusieurs autres délégués au Congrès continental visitèrent la ville en 1777.

A l'Indépendance, l'Ouest attira l'attention et Bethléem, étape peu importante, était surtout reconnue pour les bonnes manières de ses habitants.

La ville somnola jusqu'au milieu du siècle dernier, où l'ouverture des mines de fer et de charbon commencèrent à transformer l'économie principalement agricole de la Pennsylvanie pour en faire le centre nerveux de l'industrie américaine.



L'église morave de Nain comptait au nombre des missions établies sur la côte du Labrador au cours du XVIII^e et du XIX^e siècles. En 1741 les Moraves qui fuyaient les persécutions en Europe avaient fondé la ville de Bethléem en Pennsylvanie.

EXPÉRIENCES EN MATIÈRE DE REVENU GARANTI

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé en septembre la création d'un nouveau programme fédéral de financement pour les expériences provinciales sur la garantie de revenu.

Au cours du prochain exercice financier, on disposera de cinq millions de dollars et, à cette somme, pourront s'ajouter des économies éventuellement réalisées sur les prestations d'assistance sociale versées par le Régime d'assistance publique du Canada.

La quote-part fédérale couvrira jusqu'à 75 pour cent du coût du projet.

M. Munro a indiqué que le Livre blanc sur la sécurité de revenu au Canada, publié en novembre 1970, vient à l'appui du concept du revenu garanti et que la politique gouvernementale actuelle en avait permis l'application dans deux domaines: la sécurité de revenu pour les personnes âgées et pour les familles.

Le Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées représente l'application principale de la formule du revenu garanti, et il offre un point de départ à l'extension future de cette méthode aux personnes qui ne font pas normalement partie de la population active, mais qui, pour une raison particulière, ont une protection sociale insuffisante. Le Parlement a déjà légiféré relativement aux propositions d'améliorations du Livre blanc en matière de supplément de revenu garanti.

Le projet de Régime de sécurité du revenu familial, qu'étudie actuellement le Parlement, représente un deuxième pas important dans l'application d'un système de revenu garanti. Des prestations plus élevées seront versées aux familles à faibles revenus, groupe qui comprend non seulement les familles bénéficiant de l'assistance, mais aussi celles des travailleurs à revenus modiques. C'est là le point de départ de l'application future du système de revenu garanti aux personnes composant la population active.

M. Munro a aussi indiqué, toutefois, que le Gouvernement avait constaté que le coût de l'application immédiate d'un régime complet de revenu garanti serait trop élevé, et qu'il restait encore des problèmes non résolus quant aux effets sociaux et économiques, ainsi qu'aux conséquences administratives d'une telle application.

Le Livre blanc a néanmoins souligné la valeur expérimentale du projet et les nouveaux crédits en permettront la réalisation.

M. Munro a déclaré que le but du projet était d'explorer les implications des systèmes de revenu annuel garanti sur divers points comme: l'incitation au travail, la productivité, les niveaux minima de salaires, la structure familiale, les services sociaux, l'administration, les coûts et d'autres facteurs d'un très grand intérêt.

Ces expériences représentent une nouvelle dimension, a souligné M. Munro, dans les efforts concertés du Gouvernement fédéral et des provinces, pour rechercher les moyens d'améliorer l'efficacité de la politique d'assistance sociale.

CONFÉRENCE SUR LES RESSOURCES HISTORIQUES

La onzième Conférence canadienne sur les ressources historiques, a eu lieu à Québec, du 3 au 6 octobre, pour étudier la question de l'exploitation culturelle et commerciale des lieux historiques.

Présidée cette année par un Québécois, M. Pierre Lachapelle, du ministère des Affaires culturelles, cette Conférence annuelle réunit des hauts fonctionnaires de toutes les juridictions canadiennes (provinciales, fédérales, et celles des territoires). Les délégués, qui se rencontrent à titre officieux, sont généralement des personnes détenant des postes de commande dans des secteurs en rapport avec les

ressources historiques ou des domaines qui leur sont connexes comme le tourisme et la culture.

L'an dernier, la Conférence a eu lieu à Winnipeg; l'an prochain, elle se déroulera à Terre-Neuve et, dans deux ans, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ces réunions permettent aux délégués de connaître les principales réalisations canadiennes dans le domaine de la recherche ou de l'exploitation des ressources historiques. La Conférence est également en mesure de commander des études sur certains points précis. Cette année, par exemple, on a présenté la première partie d'un travail concernant l'exploitation des lieux historiques. Étaient également à l'ordre du jour de la Conférence les études suivantes: la conception des musées, l'inventaire des édifices historiques du Canada, l'analyse de la rentabilité, la politique nationale en 11 points en matière de musées, et l'emploi du système Myracode dans le domaine des recherches historiques et culturelles.



La dernière des représentations du National Ballet of Canada, données pendant 13 semaines à Ontario Place, a été grandement appréciée par M. Allan Grossman, ministre de l'Industrie et du Commerce de l'Ontario, qui présente ici une plaque commémorative à madame Celia Franca, directrice artistique de la compagnie.

Le National Ballet, qui a attiré quelque 45,000 personnes à Ontario Place, fait actuellement une tournée dans l'Ontario à Kirkland Lake, Sudbury, Windsor, Kingston, Belleville, London, Orillia et Hamilton.

LA CROISSANCE NUCLÉAIRE DU CANADA ILLUSTRÉE À GENÈVE

Les principaux aspects du programme nucléaire canadien ont été illustrés à l'exposition nucléaire tenue à Genève (Suisse) du 6 au 16 septembre. Cette exposition faisait partie de la quatrième Conférence internationale des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'énergie atomique. Environ 2,000 délégués provenant d'une soixantaine de pays ont participé à cette Conférence.

L'exposition canadienne qui occupait 5,000 pieds carrés de surface a montré les centrales nucléaires de type CANDU construites au Canada et à l'étranger; le combustible nucléaire destiné à ces centrales; les réacteurs de recherche et autres installations; la capacité manufacturière de l'industrie canadienne; la coopération internationale; et les applications des radioéléments à des fins médicales, industrielles et agricoles.

Le démarrage très réussi et la mise en service cette année d'une unité de la centrale Pickering de la Commission électrique ontarienne a eu sa place dans la section électro-nucléaire. Une maquette à grande échelle des quatre unités de cette centrale de deux millions de kilowatts illustre les principes de son fonctionnement. La première unité a été mise en service en février et elle a atteint sa pleine puissance en mai.

L'exposition a dépeint également: la centrale Gentilly du Québec construite par l'EACL en coopération avec l'Hydro-Québec; le complexe électronucléaire de Bruce en bordure du lac Huron; la centrale KANUPP construite au Pakistan par la CGE et la centrale du Rajasthan, en Inde, qui a deux réacteurs de type CANDU (filiale canadienne).

Des photographies en couleurs illustraient la croissance nucléaire du Canada. Parmi les objets exposés montrant les résultats de la recherche nucléaire se trouvait une grande maquette du réacteur SLOWPOKE, réacteur peu coûteux qui peut fonctionner pendant de longues périodes de temps sans spécialistes. Il peut produire des radioéléments et effectuer des analyses utiles dans les universités, les hôpitaux et les laboratoires industriels.

Une autre installation canadienne de recherche exposée à Genève était l'accélérateur TRIUMF et les installations connexes actuellement en construction à l'Université de la Colombie-Britannique. TRIUMF est une installation commune de recherche munie d'un cyclotron central qui produira des neutrons permettant de faire des études de matériaux, de produire des radioéléments et d'analyser des échantillons métallurgiques et autres pour l'industrie et la recherche; TRIUMF produira également des mésons pouvant être utilisés en radiothérapie.

Les installations de recherche et de développement mises en oeuvre par l'Énergie atomique du Canada, Limitée y compris le Groupe électronucléaire (Sheridan Park, Ontario), l'Établissement de Recherches nucléaires de Whiteshell (Pinawa, Manitoba) et

les Laboratoires nucléaires de Chalk River (Ontario), étaient illustrées dans divers étalages et dans des films projetés sur de grands écrans surélevés.

Une maquette animée montrait comment les rayons gamma du cobalt 60 permettent de stériliser les accessoires médicaux, et des panneaux illustraient les grandes installations d'irradiation industrielle construites par le Groupe commercial de l'EACL dans plusieurs pays.

Les études canadiennes effectuées au moyen de radioéléments sur les insectes porteurs de maladies au Venezuela et en Argentine, et sur les mouches noires du nord de l'Ontario étaient également illustrées.

Cette exposition parrainée par le Gouvernement fédéral, a été réalisée par Information Canada/Expositions à Ottawa. Un grand nombre d'entreprises privées ont fourni des films, des maquettes et des illustrations.

EXPOSITIONS IMPORTANTES AU MUSÉE DU QUÉBEC

MADELEINE LALIBERTÉ

Le Musée du Québec a présenté du 8 septembre au 3 octobre une exposition des oeuvres du peintre québécois Madeleine Laliberté. Les trente-huit oeuvres exposées, qui comprenaient vingt-cinq huiles sur toile, quatre aquarelles et neuf dessins, groupaient surtout des travaux exécutés entre 1938 et 1957.

Née à Victoriaville en 1922, Madeleine Laliberté poursuivit ses études artistiques à l'école des Beaux-Arts de Québec pendant six ans avec Omer Parent et Jean-Paul Lemieux comme professeurs de peinture. Un séjour d'un an à Paris, alors élève de Marcel Gromaire, lui permit d'améliorer ses théories. En 1940, elle fit un séjour de six semaines à l'école des Beaux-Arts de Mexico et, au cours de deux hivers subséquents, elle étudia à New York, sous la direction du maître français Amédée Ozenfant.

Dans ses oeuvres, on retrouve plusieurs scènes rustiques. Elle s'est inspirée de la vie familiale, champêtre et sociale de l'île-aux-Coudres, de Charlevoix et de l'île d'Orléans pour en donner un grand nombre de tableaux très vivants et d'une grande richesse de couleur. Son étude de l'oeil humain est très élaborée. Influencée par les grands maîtres du cubisme, de l'impressionnisme et du personnalisme, elle présente un heureux mélange de ces tendances et nous donne une diversité de genres et de techniques qui dénotent une recherche artistique particulièrement intéressante.

CORNÉLIUS KRIEGHOFF

Le Musée du Québec présente également en octobre une exposition d'une très grande importance consacrée à Cornélius Krieghoff. L'exposition réunit au-delà d'une centaine d'oeuvres de l'artiste parmi lesquelles figurent des toiles de la collection Du-

pléssis, volées au Musée en 1965 et rendues à l'Institution en 1971. Un catalogue illustrant chacune des oeuvres exposées est offert aux visiteurs. Ce catalogue met en évidence les divers thèmes traités par le peintre dans les régions de Québec et de Montréal. Mort en 1872, Cornélius Krieghoff a décrit avec bonheur maints aspects de la vie québécoise au XIXe siècle et il compte parmi les peintres les plus connus de cette période.

Plusieurs musées canadiens ont bien voulu collaborer à l'organisation de cette manifestation prestigieuse en prêtant des oeuvres de Krieghoff appartenant à leurs collections. Mentionnons entre autres: les Archives publiques du Canada, la Galerie nationale du Canada, *The Beaverbrook Art Gallery*, *The Beaverbrook Canadian Foundation*, ainsi que le musée des Beaux-Arts de Montréal, le musée McCord et *The Royal Ontario Museum* de Toronto.

RÉUNION SUR LES BIBLIOTHÈQUES DU GRAND NORD

Au cours du mois de juin dernier, l'Université de l'Alberta (Edmonton) a tenu un colloque sur les ressources bibliothécaires du Grand Nord. Cette réunion était conjointement parrainée par l'Institut arctique de l'Amérique du Nord et par l'Institut boréal pour les études du Grand Nord de l'Université de l'Alberta. Y ont participé 23 bibliothécaires et autres personnes dont le travail est étroitement lié aux ressources en matière d'information. Tous s'occupaient directement de bibliothèques spécialisées dans les ouvrages sur le Nord ou situées dans le Nord; la plupart des participants étaient canadiens mais les États-Unis et l'Angleterre y étaient représentés.

On avait fait parvenir, avec les invitations, des questionnaires détaillés dans lesquels on demandait de décrire les bibliothèques. Les questionnaires remplis furent distribués à tous les membres avant la réunion et cette méthode s'est révélée une excellente base de discussion et de comparaison pendant les deux jours du colloque.

Chaque journée d'étude était divisée en quatre séances où l'on discutait de divers sujets et problèmes. Ceux de la première journée comprenaient l'identification du contenu des diverses collections; l'organisation des collections; les moyens de renseigner les usagers sur les collections; la possibilité d'établir des systèmes de coopération entre les bibliothèques en cause. Les quatre sujets traités au cours de la deuxième journée comprenaient, entre autres: les besoins des usagers; l'application possible de l'information aux bibliothèques du Grand Nord; le classement des ouvrages.

Les réunions ont remporté un succès tel que l'on a décidé de tenir un deuxième colloque en 1972, soit après ou avant la réunion de l'Association des

bibliothèques spéciales qui se tiendra à Boston en juin. Un comité de planification travaille déjà à ce projet.

On a décidé également de dresser une liste des bibliothèques des régions polaires, d'envoyer un questionnaire détaillé à toutes les bibliothèques figurant sur la liste, assez tôt pour que les réponses soient distribuées au prochain colloque, de faire parvenir à intervalles réguliers un bulletin de nouvelles pour que les bibliothèques du Nord soient mises au courant des dernières parutions qui les concernent et des activités des bibliothèques du Nord et de leur personnel.

L'Institut arctique de l'Amérique du Nord publiera le compte-rendu du colloque de 1970 et les réponses au premier questionnaire; cette publication sera mise à la disposition des intéressés cet automne au bureau de Montréal de l'Institut.

LE CENTRE D'INFORMATION DE LA PLACE ROYALE

Le Centre d'information de Place royale à Québec a reçu le 9 septembre son centième mille visiteur de la saison 1971. A cette occasion, le ministère des Affaires culturelles a remis à ce visiteur, madame Gabrielle Laberge de Ste-Foy, l'album *Québec une autre Amérique* ainsi que les brochures de la collection *Civilisation du Québec*. Le Centre d'information de Place royale, inauguré le 12 juin, a pour but de faire connaître aux touristes ou à tous les visiteurs l'histoire de la Place royale ainsi que l'importance des travaux de restauration actuellement en cours et qui redonneront à ce quartier de Québec, son aspect et sa beauté d'antan.

CONFÉRENCE SUR LES MALADIES DES ARBRES

Des experts en pathologie végétale, représentant des organismes et universités du Nord-Est américain et de l'Est canadien, se sont réunis au début de l'année à Durham (New Hampshire) pour discuter des maladies des arbres. Les délégués participant au douzième colloque annuel d'experts en pathologie végétale du Nord-Est ont présenté les résultats de recherches effectuées sur plusieurs maladies qui ont des incidences économiques importantes et examiné quels pourraient être les effets de ces maladies sur la qualité, la gestion et l'utilisation des forêts.

Les participants ont conclu que d'autres problèmes de maladie pourraient se poser à l'avenir étant donné l'utilisation polyvalente des forêts pour la production du bois, la protection de la faune, l'aménagement de bassins hydrographiques et les loisirs. Les pathologistes doivent donc se soucier que les forêts soient en état de servir ces fins; ils ont aussi un rôle à jouer pour l'amélioration de l'environnement forestier. Une partie de cette responsabilité consiste

à réduire les dommages (pourriture, décoloration) causés aux produits primaires de la forêt par un entreposage défectueux.

La plupart des questions se posent dans le cas des essences à bois dur, dont la maladie des ormes subéreux (DED), la nécrose du liber de l'orme, la décoloration de l'érable et les dommages causés aux arbres par les polluants atmosphériques. Les pertes considérables d'ormes tués par la maladie ont fait surgir le problème de la destruction du bois infecté dans certaines régions des États-Unis. Comme on interdit de le brûler au Massachusetts, il y est enterré pour que les insectes ne transmettent pas le champignon aux arbres sains. On envisage maintenant d'utiliser le bois d'orme en copeaux entreposés à l'extérieur pour la production de pâte à papier au lieu de le laisser se perdre comme c'est le cas à l'heure actuelle. Dans l'Ontario oriental, les copeaux de bois d'orme sont entassés à l'extérieur avec les copeaux d'érable. Jusqu'ici, on n'y a pas trouvé de champignon, ce qui donne à penser que les conditions qui règnent dans les tas de copeaux sont peu propices à la croissance de cet élément pathogène.

NOUVEAU COMPARETEUR DE COURANT CONTINU

Les scientifiques et les industriels peuvent maintenant faire une mesure électrique importante avec 10 fois plus de précision qu'auparavant grâce à un nouvel instrument fabriqué au Canada: le comparateur du courant continu.

Cet instrument a été mis au point par le Conseil national de recherches du Canada et il est fabriqué par la *Guildline Instruments Limited*, de Smith Falls, en Ontario. On s'en sert dans la plupart des établissements nationaux de normes, y compris les laboratoires du CNRC et le *National Bureau of Standards*, de Washington.

Il permet de mesurer l'unité de résistance électrique (l'ohm) à un dix-millionième près, alors que la précision des mesures obtenues auparavant n'était que de un millionième. Pour mieux comprendre la grande précision de cet instrument, on peut faire un parallèle en pensant à une distance de un mille qui serait mesurée avec une précision égale à l'épaisseur d'un cheveu.

L'ohm est l'une des unités légales de mesure. Il est nécessaire d'obtenir des mesures de plus en plus précises afin de répondre aux besoins de la technologie moderne.

Les unités de mesure sont établies par des accords internationaux, avec la collaboration du Bureau international des poids et mesures, qui utilise aussi le comparateur de courant continu.

Au Canada, le CNRC doit veiller à ce que ces unités de mesure soient respectées; aux États-Unis, ce travail est confié au *National Bureau of Standards*.

On s'est aussi servi du comparateur de courant continu dans les programmes spatiaux américains qui exigent des mesures extrêmement précises.

LE CANADA RÉCLAME UN SIÈGE À L'ONU POUR LA CHINE POPULAIRE

(suite de la page 2)

des normes relatives à la qualité de l'eau, de les mettre en pratique le plus tôt possible et de veiller à les faire respecter.

Les entretiens en cours entre les divers paliers de Gouvernement au Canada et aux États-Unis prévoient la récupération et la préservation des Grands Lacs. Un tel projet coûtera des milliards de dollars et mobilisera de vastes ressources humaines et techniques. On aurait pu éviter ces dépenses astronomiques si nous et nos voisins avions pu prévoir et empêcher les dégâts causés au plus grand réservoir d'eau douce au monde.

J'exhorte mes amis des pays en voie de développement à considérer, non seulement le coût de la lutte contre la pollution, mais aussi celui de la pollution elle-même et le gaspillage insensé qu'elle constitue souvent...

* * * *

LA LIMITATION DES ARMEMENTS

Le troisième exemple dont je veux me servir pour illustrer l'universalité des problèmes humains, c'est le vaste domaine du désarmement et de la limitation des armements. Monsieur le Président, le Canada est d'avis que les accords conclus dans ce domaine resteront soit incomplets ou inefficaces tant que la République populaire de Chine ne participera pas à nos délibérations et aux études et négociations approfondies en cours à la Conférence du Comité du désarmement à Genève. Il n'est pas dans mon idée de critiquer l'excellent travail accompli ici même, et dont témoignent le Traité de non-prolifération, le Traité de réglementation des dépôts d'armes sous-marines et les travaux en cours portant sur un traité relatif aux armes biologiques, auxquels, dans chaque cas, le Canada a, d'ailleurs, pris une part active et essentielle. Je ne veux pas non plus diminuer l'importance des négociations très encourageantes qui ont lieu actuellement entre les États-Unis et l'URSS pour tenter de mettre un terme à la course aux armements.

Au début de ce mois, à Genève, j'ai eu l'honneur de m'adresser aux délégués de la quatrième Conférence des Nations Unies sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. J'ai profité de ma présence à Genève pour parler, devant la Conférence du Comité sur le désarmement, d'un sujet auquel le Canada attache la plus grande importance, la nécessité d'une interdiction complète des essais nucléaires, y compris les essais souterrains. L'Assemblée

sera bientôt saisie du rapport spécial sur les essais nucléaires de la Conférence du Comité sur le désarmement; je voudrais donc répéter ici quelques-uns des arguments que j'ai exposés à Genève. Il faudra auparavant résoudre les difficultés politiques et techniques pour en arriver à une interdiction totale. Le Canada n'est pas seul, loin de là, à penser que l'existence même de ces difficultés appelle une interdiction complète des essais nucléaires souterrains. Nous croyons que tous les membres des Nations Unies souscriraient à des mesures qui pourraient être prises immédiatement, avant même la conclusion d'accords internationaux. Les pays qui procèdent à des essais nucléaires pourraient limiter l'envergure et le nombre de leurs essais en cours, en commençant tout au moins par les plus importants, et en faire publiquement l'annonce. Cela ne présenterait pas de difficultés et ne risquerait pas de susciter de complications.

* * * *

La sécurité de tous est l'affaire de tous. Le Canada a, pour sa part, une raison particulière de s'en inquiéter. En effet, l'importante explosion nucléaire souterraine à laquelle l'Union soviétique s'est livrée il y a quelques jours et la possibilité que les États-Unis procèdent à leur tour à un essai beaucoup plus considérable dans le voisinage de notre propre territoire nous rappellent que la cadence et l'importance des essais nucléaires ne cessent d'augmenter. Il ne faut pas... que les puissances nucléaires se prévalent de cette concurrence dans le domaine des essais nucléaires pour justifier l'allure actuelle de la course aux armements. Ce danger réel doit nous faire comprendre à tous l'urgente nécessité d'une interdiction totale des essais nucléaires.

LE COMMERCE MONDIAL

Pour en venir à mon quatrième exemple de l'universalité des problèmes de notre époque, je pense... qu'aucune partie du monde, aucun pays, n'est insensible aux difficultés qui bouleversent les arrangements

monétaires et commerciaux à la suite du déficit chronique de la balance des paiements des États-Unis. Les pays en voie de développement savent bien que les problèmes des pays nantis sont lourds de conséquences pour eux. Ils sont touchés directement de deux façons, par les répercussions négatives sur l'aide au développement et par les barrières accrues au commerce, qui à la longue, offrent à leur population les meilleurs moyens d'améliorer leur situation économique. Les économies socialistes augmentent progressivement leurs échanges avec les économies de marché, pour le plus grand bien de tous. Au fur et à mesure que les échanges dans les domaines de la science et de la technologie se multiplient, les économies de tous les pays du monde deviennent de plus en plus interdépendantes. C'est une tendance dont il faut se réjouir non seulement en raison des avantages immédiats, mais aussi comme un moyen efficace de réduire les tensions.

La vérité... c'est que tous et chacun d'entre nous, riches et pauvres, pays nantis et pays en voie de développement dotés d'une économie socialiste ou d'une économie de marché, nous avons intérêt à réduire les barrières commerciales au minimum et à faciliter le commerce par un système pratique d'échanges monétaires. Nous en souffrons tous lorsque le commerce est ralenti par l'apparition de nouveaux obstacles à son mouvement normal ou par une instabilité des arrangements monétaires mondiaux.

Le commerce... n'est pas seulement une question de profits, ni de lutte pour l'obtention d'avantages économiques. C'est notre seul moyen de créer une économie mondiale capable d'assurer à tous les habitants de la terre un niveau de vie leur permettant de jouir de la justice sociale et de s'épanouir dans la paix et la dignité.

C'est à cette fin que la famille des Nations Unies a consacré une si grande partie de ses efforts dans le passé et c'est cet objectif primordial qui devra continuer de susciter le meilleur de nous-mêmes à l'avenir.